

Tribunal de la concurrence



Competition Tribunal

TRADUCTION OFFICIELLE

Référence : *Canada (Commissaire de la concurrence) c Rogers Communications Inc. et Shaw Communications Inc.*, 2022 Trib conc 13

N° de dossier : CT-2022-002

N° de document du greffe : 880

DANS L’AFFAIRE d’une demande du commissaire de la concurrence visant à obtenir une ou plusieurs ordonnances sur le fondement de l’article 92 de la *Loi sur la concurrence*, LRC (1985), c C-34, et ses modifications;

ENTRE :

Commissaire de la concurrence
(demandeur)

et

Rogers Communications Inc.
Shaw Communications Inc.
(défenderesses)

et

Procureur général de l’Alberta
Vidéotron Ltd.
(intervenants)



Date de l’audience : le 26 août 2022

En présence de : M. le juge en chef Paul S. Crampton (membre judiciaire président l’affaire)

Date de l’ordonnance : le 26 août 2022

ORDONNANCE CONCERNANT LES REQUÊTES DÉCOULANT DES REFUS DE RÉPONDRE LORS DES INTERROGATOIRES PRÉALABLES

APRÈS avoir pris connaissance du *sommaire de l'argumentation du commissaire de la concurrence concernant les requêtes découlant des refus de répondre de Dean Prevost lors des interrogatoires préalables*;

ET APRÈS avoir entendu les observations orales cet après-midi au nom du commissaire et de la défenderesse Rogers Communications Inc.;

LE TRIBUNAL ORDONNE ce qui suit :

[1] Les questions relatives aux pannes de réseau sont pertinentes au regard des actes de procédure en l'espèce.

[2] Aucuns dépens ne sont adjugés.

FAIT à Ottawa, ce 26^e jour d'avril 2022.

SIGNÉ au nom du Tribunal par le membre judiciaire président l'affaire.

(s) Paul S. Crampton

Traduction certifiée conforme
Mylène Boudreau

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Pour le demandeur :

Commissaire de la concurrence

John S. Tyhurst
Derek Leschinsky
Katherine Rydel
Ryan Caron
Kevin Hong

Pour les défenderesses :

Rogers Communications Inc.

Julie Rosenthal
David Rosner
Michael Koch
Jonathan Lissus
Crawford Smith
Matthew Law
Brad Vermeersch

Shaw Communications Inc.

Kent E. Thomson
Derek D. Ricci
Steven G. Frankel
John Bodrug

Pour les intervenants :

Procureur général de l'Alberta

Kyle Dickson-Smith
Opeyemi Bello
Andrea Berrios

Vidéotron ltée

John F. Rook
Emrys Davis
Alysha Pannu